

22_115-5 Biens communaux à Marseillan

ATTESTATION DE SURFACES

10/ Les Marseillanettes, Avenue de la Méditerranée:

Je soussigné, Laurent DURBAN, Géomètre principal du cabinet BBASS, Selarl de géomètres Experts Foncier DPLG, atteste que la surface de la parcelle **DT 218** sur la commune de Marseillan est répartie de la façon suivante :

1 RDC * 41m² = 41m² de surface plancher

Surface du terrain (y compris bâtiment existant) de 95m²

Fait à Agde, le 1er septembre 2022



Laurent DURBAN